

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 23 (1977)

Heft: 9

Rubrik: Actualité Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse était présente

A la réunion ministérielle de l'O.C.D.E., M. Ernst Brugger, conseiller fédéral et chef de la délégation helvétique, s'est prononcé pour le renouvellement de la déclaration du 30 mai 1974, dite « déclaration sur les échanges ». Le Gouvernement suisse estime que la reconduction de cet engagement politique, en faveur d'un système commercial libéral, est de première importance.

Pas de pratiques artificielles

M. Brugger constate que, depuis la dernière réunion ministérielle, des progrès ont été accomplis dans la lutte contre une stimulation artificielle des exportations. Mais il voit des raisons d'inquiétude « dans le recours de plus en plus fréquent à des mesures souvent sophistiquées, destinées à favoriser la position concurrentielle des exportateurs ». La Suisse est également préoccupée « par le recours toujours plus fréquent à des mesures para-commerciales » dont les effets indirects sur les courants d'échanges peuvent s'avérer aussi dommageables que des mesures traditionnelles de restrictions aux échanges.

« La délégation suisse souhaite que l'O.C.D.E. s'engage à examiner les moyens de limiter le recours à de telles pratiques. S'adressant à la presse suisse, M. Brugger a insisté sur l'importance du renouvellement de la déclaration sur les échanges, dont l'effet dissuasif sur le protectionisme est indiscutable. Il est également satisfait du rapport du comité des échanges, qui préconise un renforcement des procédures de consultation, en cas de difficultés d'ordre commercial.

1^{er} Semestre 1977

PARIS

Actualité Suisse

par

René Lombard

Les problèmes monétaires conditionnent l'expansion

Dans sa déclaration concernant l'autre point à l'ordre du jour, la « stratégie pour une expansion durable dans la zone de l'O.C.D.E. », M. Brugger s'est dit convaincu qu'une attitude prudente et une approche graduelle dans la modification des politiques économiques sont un élément majeur d'une stratégie basée sur une croissance soutenue et non inflationniste. Il a aussi relevé que la compétitivité de l'économie suisse avait été affectée par l'appréciation effective de plus de 60 % du taux de change depuis 1971.

Dans ses contacts avec la délégation américaine, M. Brugger a eu l'occasion de souligner l'importance de cette appréciation du franc suisse, pour répondre au souhait qu'ont exprimé les dirigeants américains de voir la Suisse pratiquer une politique plus expansionniste, par une relance des investissements publics et une stimulation des investissements privés.

M. Brugger estime que la hausse du franc suisse constitue

une contribution sans équivalent dans les autres pays considérés comme excédentaires.

Elle constitue un encouragement aux importations qui n'a eu son égal nulle part. Avec une monnaie au taux aussi élevé, la Suisse ne pourrait pas supporter une inflation de 5 % ou 10 % comme on semble le croire. Mais elle sort renforcée d'un effort d'ordre monétaire qui n'est dû que pour une part à l'action gouvernementale, et est surtout l'effet de la modération des partenaires sociaux et de leur compréhension des phénomènes économiques. (ats)

Suisse-France à l'ordre du jour

Au sujet des récentes mesures prises par la France pour restreindre l'importation de textiles étrangers, M. Brugger a reçu certaines assurances des milieux gouvernementaux de Paris, selon lesquelles la Suisse ne serait pas affectée par ces mesures.

M. Paul Jolles à l'O.C.D.E.

M. Paul Jolles qui dirigeait la délégation suisse à la réunion ministérielle de l'O.C.D.E., y a exposé le point de vue du Conseil fédéral sur le thème à l'ordre du jour : relations avec les pays en développement après la conférence nord-sud. M. Jolles a souligné le fait que la politique du développement était dorénavant une partie intrinsèque et déterminante de la politique économique. Il a constaté avec plaisir que ce point de vue était également celui de la plupart des délégations, que les pays membres aient participé ou non à la conférence de Paris.

Le dialogue Nord-Sud-Est, par nécessité, un processus continu

et évolutif, a dit M. Jolles. La recherche de solutions acceptables aux difficiles problèmes qui restent à résoudre doit être poursuivie. Un nombre préoccupant de pays ne parviennent pas à sortir d'une pauvreté qu'on peut qualifier d'absolue. D'autres s'engagent dans un développement effectif qui entraîne des conséquences pour les structures des économies occidentales. Il importe, du point de vue suisse, que les adaptations nécessaires se fassent selon les lois du marché et ne soient pas entravées par des mesures gouvernementales.

La déclaration suisse remarque que « la conception des relations économiques internationales qui inspire le nouvel ordre économique réclamé par les pays en développement est sur plusieurs points incompatibles avec nos propres principes économiques ». Il ne suffit pas de rester sur la défensive : « Il importe de dégager une stratégie de la coopération à long terme qui corresponde à notre conception de l'ère économique. C'est là un apport constructif à une amélioration des relations Nord-Sud », a conclu M. Jolles. (ats)

59^e assemblée de la Chambre de Commerce suisse en France

La Chambre de Commerce suisse en France a tenu à Paris sa 59^e assemblée générale, sous la présidence de M. Georges Reymond et en présence de M. Pierre Dupont, ambassadeur de Suisse, qui a quitté son poste fin juin pour prendre sa retraite, après plus de dix ans de séjour en France.

Pour succéder à M. Reymond qui a atteint le terme statutaire de ses fonctions, le conseil d'administration a désigné en tant que président de la compagnie M. André Geiser, administrateur directeur des Produits

Sandoz, membre du conseil de direction du groupe Sandoz France.

Solde actif malgré la crise

Le rapport du conseil d'administration constate qu'en dépit de la dépréciation du franc français par rapport au franc suisse, qui a été de près de 19 % en 1976, les importations françaises en provenance de Suisse ont progressé de 13,5 %, alors que les importations suisses d'origine française n'augmentaient que de 2,9 % par rapport à 1975. La balance commerciale entre les deux pays se traduit par un solde actif de 1 525 millions de francs suisses, contre 1 789 millions en 1975. Malgré cette diminution, la France n'a enregistré avec aucun de ses partenaires un solde aussi élevé de sa balance commerciale. La France a conservé son rang de second fournisseur du marché suisse, avec 13,3 % du total des importations et elle a maintenu sa place de deuxième client de la Suisse, avec 9 % des exportations totales de notre pays.

Limiter le nombre des mandats

M. Reymond a noté que les difficultés d'un important institut bancaire suisse « jettent, tout au moins momentanément, un certain discrédit sur la réputation, non seulement de la banque concernée, mais sur tout le système bancaire suisse ». Il se demande « si la composition et le fonctionnement des conseils d'administration des entreprises importantes ne devront pas être revus »... Il paraît difficile, voire impossible, d'exiger d'hommes, détenant quelques dizaines de mandats dans des conseils d'administration de grandes sociétés, de suivre et de contrôler valablement les affaires. (ats)

Il serait souhaitable que les responsables s'imposent, d'eux-mêmes, une certaine limitation du nombre de sièges d'administrateurs, pour éviter que l'état ne soit amené à introduire une réglementation limitative, comme cela est le cas dans certains pays étrangers.

Où l'on reparle de Jean Ziegler

Parlant à son tour de l'image de la Suisse le nouveau président M. A. Geiser, s'est interrogé sur les raisons du succès considérable rencontré en France par le pamphlet d'un député genevois, qui a donné de la Suisse « une image trop caricaturallement déformée pour être crédible ». M. A. Geiser voit une de ces raisons dans « l'énorme publicité faite à cet ouvrage par les principaux media d'information (radio, tv, certaine presse) ». Le phénomène est révélateur du degré de sympathie idéologique que l'auteur a trouvé auprès des servants de ces moyens d'information », qui selon M. A. Geiser ont entouré d'un silence total la réfutation mesurée et objective apportée à l'ouvrage du professeur genevois par un journaliste, sous le titre « Une Suisse insoupçonnée ».

Des problèmes douaniers

En analysant les difficultés que rencontrent de nombreuses filiales, agences ou représentations de sociétés suisses en France, M. A. Geiser remarque qu'elles ont été souvent agraves par l'administration fiscale douanière française qui, contestant les prix à l'importation de produits livrés par les maisons-mères, ont conclu à des redressements assujettis à l'impôt sur les sociétés et à des pénalités douanières. « Il n'est pas rare de voir remises en question par l'administration fiscale ou la direction des prix, les rede-

vances contractuelles de licences duement approuvées antérieurement par l'autorité compétente ». Il en résulte notamment un effet dissuasif pour de nouveaux investissements directes en France, alors qu'un organisme comme la Datar multiplie ses efforts pour attirer de tels investissements. (ats)

La « Quinzaine Albert Béguin » à Paris

Le succès remporté, dès son ouverture, à Paris, à la salle « Porte de la Suisse », par la « Quinzaine Albert Béguin », a donné la mesure du rayonnement exceptionnel exercé par l'écrivain disparu, et de l'étendue du réseau d'amitiés qu'avait noué en France le directeur des « Cahiers du Rhône » et de la « Revue Esprit ». Vingt ans après sa mort, ces amitiés revivent dans la présence et le témoignage de contemporains et de compagnons éminents, hommes de lettres, hommes politiques journalistes, hauts fonctionnaires et prêtres français. A la fois acteur et penseur d'un humanisme chrétien engagé, âme courageuse, dès avant la résistance, d'un combat exigeant pour la dignité de l'homme, Albert Béguin avait compris très tôt le danger nazi, comme le montrent les documents émouvants réunis par M. Alfred Grotzer, cheville ouvrière de l'exposition.

Président de la Fondation Pro Helvetia, M. Willy Spuhler a souligné qu'Albert Béguin avait joué à un moment crucial un rôle exemplaire et que ce Romand fut un trait d'union important entre la France et la Suisse. Une conférence de M. Georges Pouet, sur Albert Béguin et la critique contemporaine et une autre de Mgr Pezeril : « Albert Béguin, mon ami »

étaient au programme de l'inauguration. Puis une table ronde fut animée par M. Jean-Marie Domenach, (ancien directeur de la revue « Esprit ») sur Albert Béguin et la responsabilité de l'écrivain, avec la participation de M. Pierre Emmanuel. Le 9 mai M. Jean Starobinski, professeur à Genève, parla de l'apport d'Albert Béguin et de Marcel Reymond à la pensée critique, face au rêve et à l'inconscient. Mme Raymonde Vincent, écrivain et veuve d'Albert Béguin, était présente Porte de la Suisse. (ats)

PARIS CERCLE SUISSE ROMAND

Devant le succès remporté l'année dernière, notre Comité organise à nouveau un Déjeuner Choucroute qui aura lieu le **Dimanche 23 Octobre** à 12 h 30 dans les Salons Delbor, 45, bd de Charonne, Paris 11^e, Métro Avron. Facilité de parking sur le boulevard.

MENU

Choucroute Bernoise
(très copieuse)
Plateau de Fromages
(Suisse et Français)
Tarte aux Quetsches
Bière au tonneau - Sylvaner
Côtes du Rhône
Eaux minérales
Café - Calvados

PRIX

Tout compris : **65 F**
40 F (enfant
— 14 ans)

Après le déjeuner, nous pourrons danser jusqu'au soir... Dans l'obligation de limiter les convives, les 100 premières inscriptions seront retenues. Inscriptions et règlement à faire parvenir à M. HOCHIN, 4, avenue Ingres, 95400 Arnouville-lès-Gonesse. Chèque bancaire où Virement C.C.P. Paris 15309.11 rédigé au nom du C.S.R.

+GF+

Raccords
Robinetterie
en fonte malléable

Raccords
Robinetterie
en matière plastique

Machines à fileter
et à tronçonner

Machines à grenadier

Raccords à bague
de serrage
SERTO
Programmes en plastique
cuivre, acier et inox

Vannes SAUNDERS
Lavabos - Fontaines
ROMAY

Georges Fischer
s.a.

14, rue Froment-75011 PARIS
Tél. 355.39.93
Télex: 230922 Fischer Paris